LES ESPACES SANS TABAC



25 JUIN 2026

SANDRINE ESTRAGNAT
RESPONSABLE MISSION PREVENTION

LA LIGUE CONTRE LE CANCER
RHÔNE

INTRODUCTION

Présentation de la Ligue contre le cancer

La Ligue Nationale contre le cancer

Créée en 1918,

la Ligue contre le cancer est la seule association qui lutte contre le cancer sur tous les fronts de la maladie.

Reconnue d'utilité publique, elle repose sur la générosité du public, est apolitique et indépendante financièrement.



Ses missions

Améliorer le parcours de soins, de santé et de vie des personnes malades et de leurs proches

Grâce à des soins de supports et à un accompagnement sur les droits des malades



Informer, sensibiliser, éduquer différents publics pour dépister et prévenir la maladie

Sur les facteurs de risques et les modalités des dépistages pour agir sur près de 40% de cas de cancers évitables



Financer et contribuer à la recherche en cancérologie

En sélectionnant les meilleures équipes et en soutenant de jeunes talents de la recherche



Porter la voix des personnes malades et de leurs aidants et assurer la défense de leurs droits

Pour faire évoluer les politiques et faciliter la réinsertion sociale et professionnelle après la maladie.



PARTIE 1

Les espaces sans tabac



La genèse

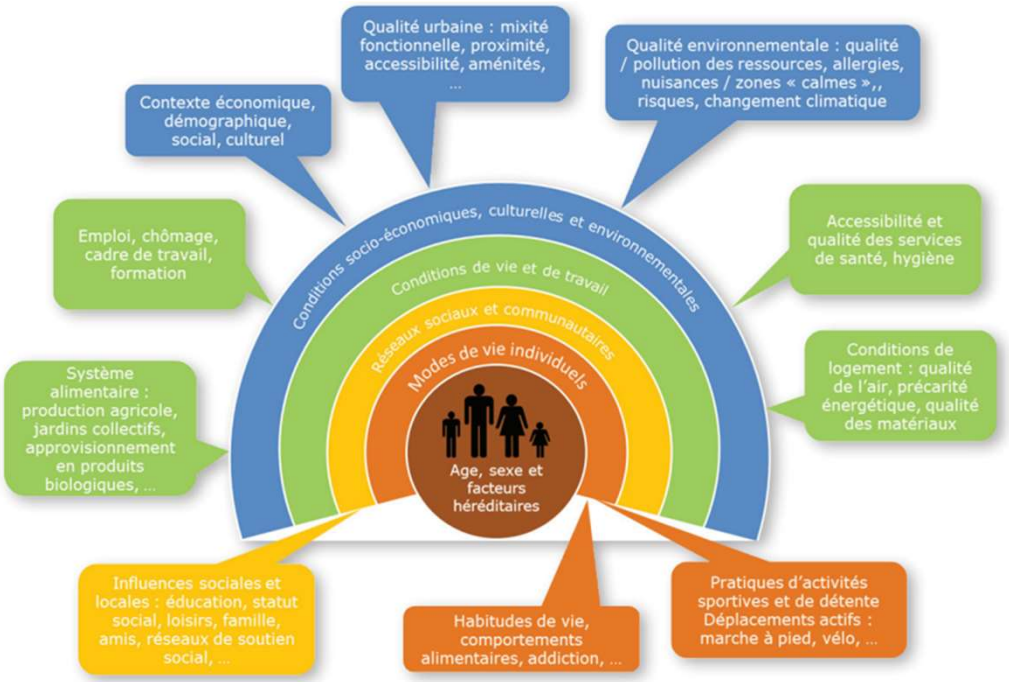
Instaurer des environnements favorables à la santé pour réduire la prévalence des cancers

Notre santé dépend :

- De facteurs socio-économiques (lieu de vie, niveau d'éducation, alimentation…)
- De facteurs environnementaux (qualité des milieux, air, climat…)
- Du système de soin (accès à des établissements de santé, à des structures de prévention…)
- De notre patrimoine génétique

Agir sur les déterminants socio-économiques et environnementaux pour améliorer l'état de santé global et créer des environnements favorables à la santé.

80% de notre état de santé est influencé par les facteurs socio-économiques et environnementaux



D'après Whitehead et Dahlgren, 1991, aua/T 2015

La définition historique

Les Espaces sans tabac sont des lieux extérieurs délimités et/ou identifiés, où la consommation de tabac est interdite.

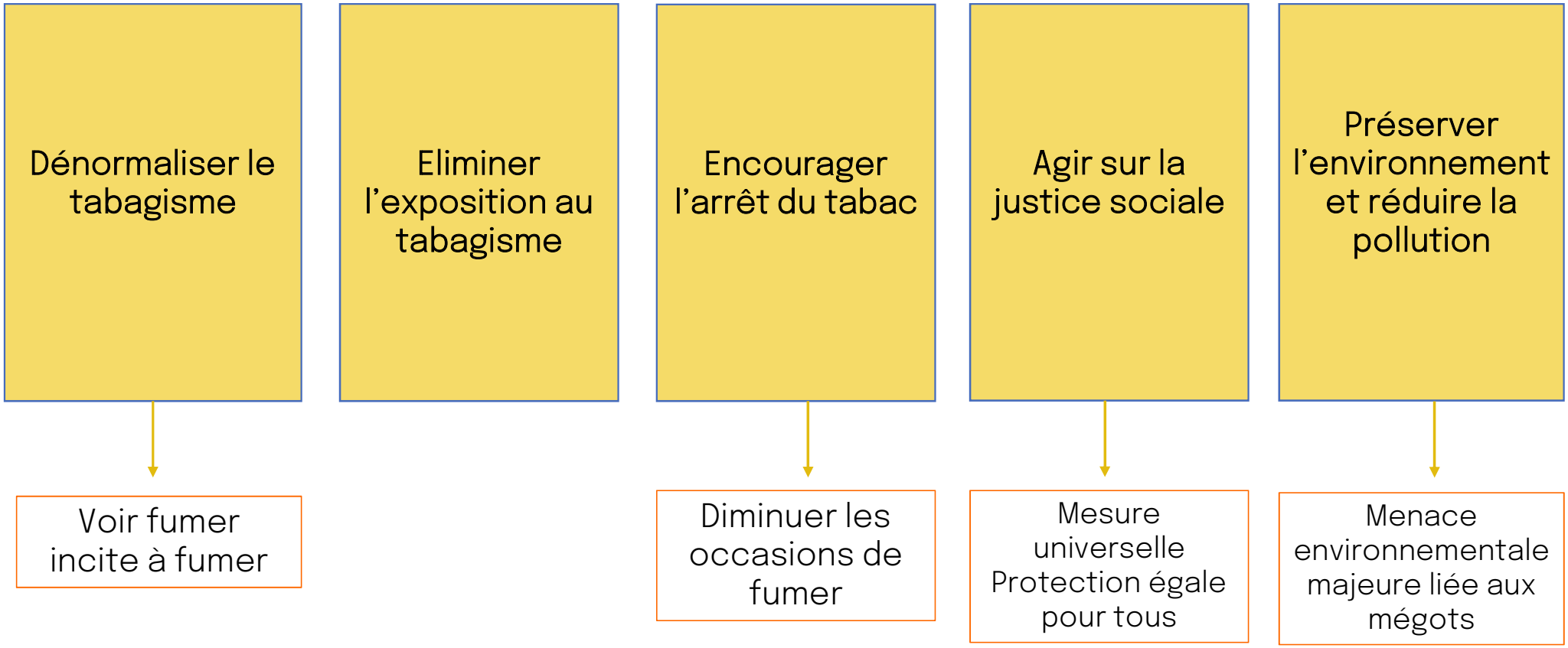
Label lancé en 2012 par la Ligue contre le cancer, en partenariat avec les collectivités territoriales. Mise en place d'espaces publics extérieurs sans tabac non réglementairement soumis à l'interdiction de fumer dans les lieux publics (décret no 2006-1386 du 15 novembre 2006).

Ils ont inspiré le décret d'interdiction de fumer dans les aires de jeux réservées aux enfants en 2016 (décret no 2016-1117 du 11 août 2016).

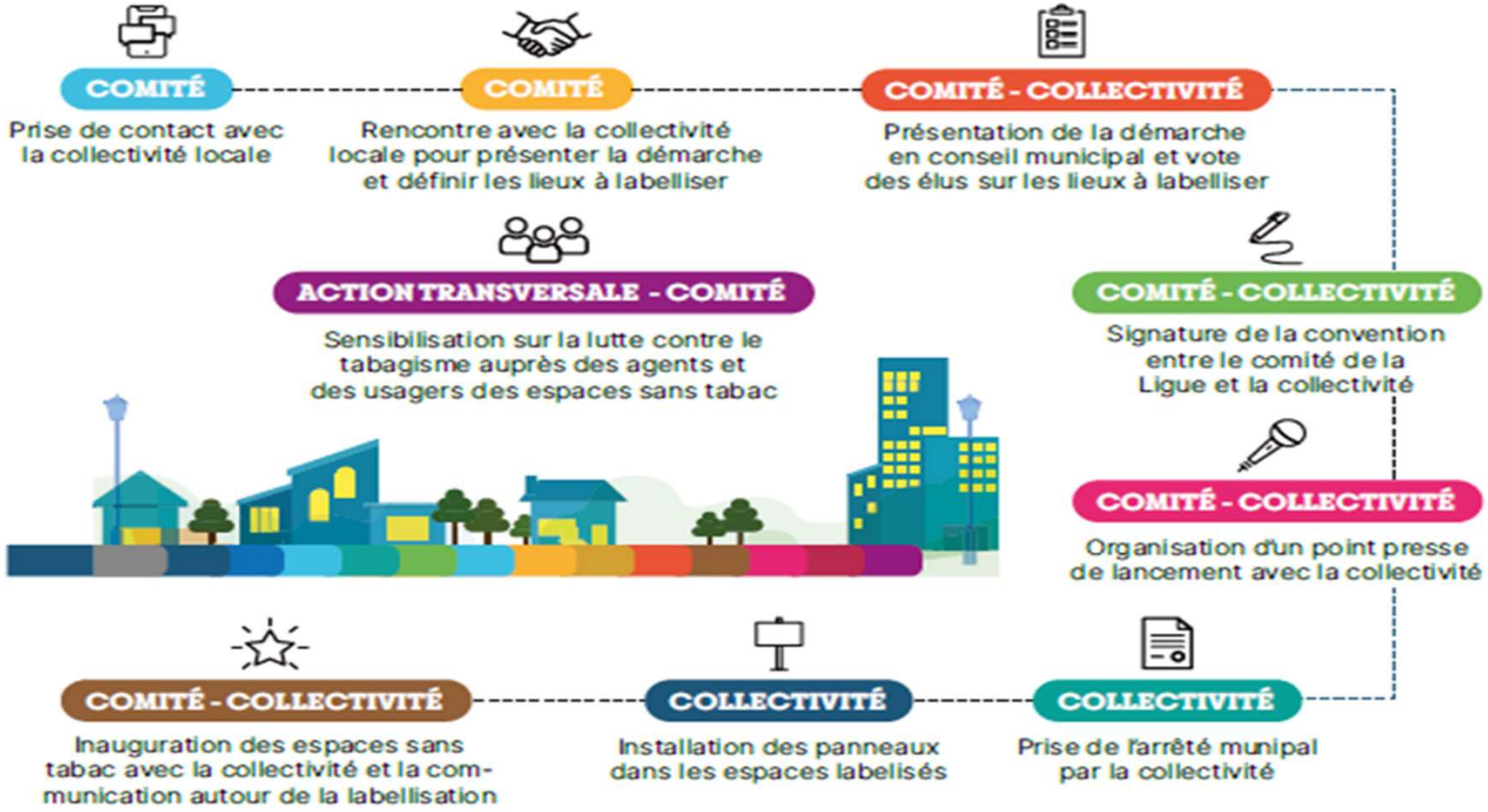
Il s'agit de rendre le tabac invisible dans l'espace public pour dénormaliser un comportement qui est néfaste et pas normal.



Les objectifs



Le processus



Le bilan historique au niveau national

1er espace sans tabac créé en 2012 à Nice

- 1er espace labelisé dans le Rhône en 2013 : plage du lac des sapins

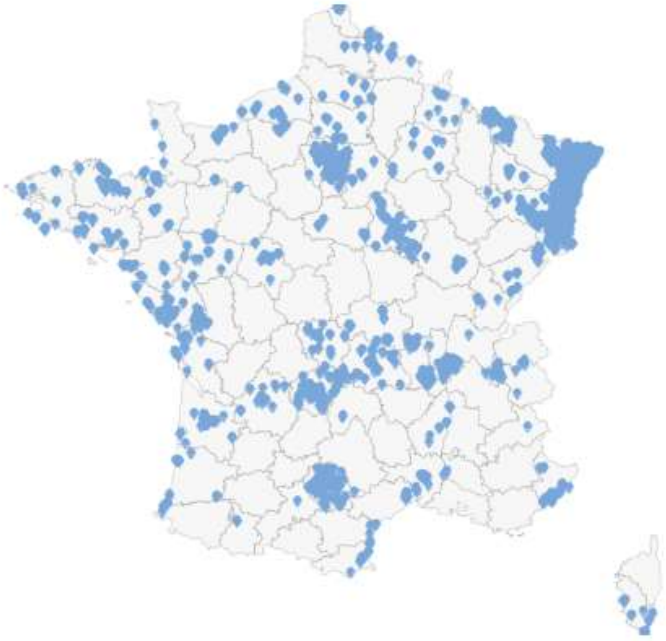
Plus de 7 000 Espaces sans tabac ont été mis en place dans près de 1 600 communes depuis 2012.
Dans 73 départements

- Dont + de 500 dans le Rhône (20 communes)

2 labels déposés : espaces sans tabac et plages sans tabac
et des variantes

2 financements CNAM : 1,5M€ de 2018 à 2025

Evaluation nationale réalisée par Agence Phare en 2025









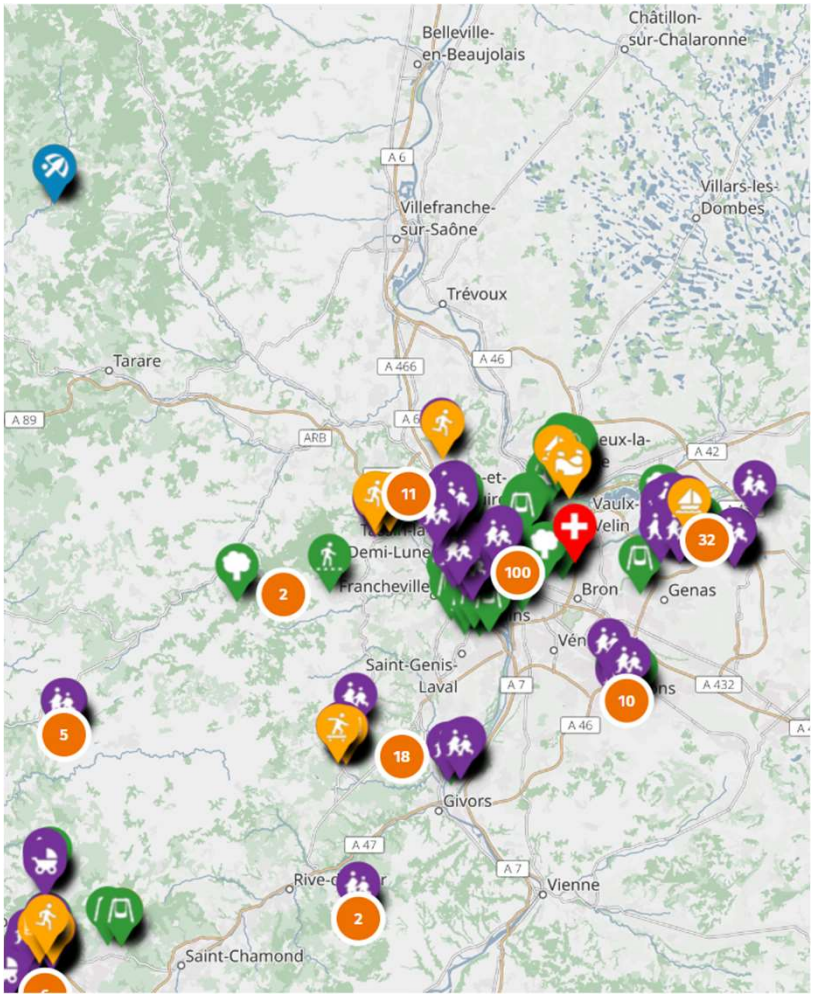
Le bilan historique : dans le Rhône

571 espaces sans tabac.

Dans 20 communes

Mais aussi avec le CROUS

et le Médipôle.



CUBLIZE
LYON
OULLINS-PIERRE-BENITE
CHASSIEU
COURZIEU
MARCY L'ETOILE
GRIGNY
VAUGNERAY
LIMONEST
MEYZIEU
ECULLY
RILLIEUX-LA-PAPE
LONGES
MIONS
MORNANT
SAINTE FOY-LES-LYON
SAINT DIDIER AU MONT D'OR
TASSIN LA DEMI-LUNE
CALUIRE ET CUIRE
FONTAINES SAINT MARTIN

Le soutien de l'opinion publique

Enquête intitulée « les Français et les espaces sans tabac », réalisée par OpinionWay pour la Ligue Nationale contre le cancer en avril 2025.

- 82% estiment que le fait de voir des personnes fumer ou vapoter en extérieur peut inciter les adolescents à essayer (initiation au tabac)
- 85% considèrent les espaces sans tabac comme nécessaires pour protéger la santé
- 83% pensent qu'ils sont un moyen efficace de réduire le tabagisme

Volonté d'étendre à de nouveaux lieux publics (avril 2025) :

- 78% des français sont favorables à l'interdiction de fumer dans davantage de lieux publics, au-delà des espaces alors réglementés
- 62% soutiennent une réglementation plus contraignante concernant le tabac dans l'espace public
- 83% sont favorables à l'interdiction de fumer au vapotage dans les espaces sans tabac

Le programme national de Lutte contre le tabac 2023 - 2027

Co-porté par les Ministères en charge de la santé et des comptes publics.

Objectif : Bâtir une génération sans tabac à l'horizon 2032.





Action 16
« Généraliser les lieux extérieurs à usage collectifs libérés du tabac »

Le décret du 27 juin 2025 (n°2025-582)

Extension de l'interdiction de fumer aux lieux extérieurs suivants :

- Parcs et jardins publics
- Zones affectées à l'attente des voyageurs pendant les heures de service
- Espaces non couverts et abords des bibliothèques
- Plages bordant des eaux de baignade, pendant la saison balnéaire
- Espaces non couverts et abords des équipements sportifs au sens de l'article R.312-2 du code du sport
- Abords des établissements scolaires des établissements destinés à l'accueil, à la formation ou à l'hébergement des mineurs.

Notion d'abords est définie comme la zone de l'espace public comprise dans un rayons d'au moins 10 mètres autour des accès publics des établissements concernés par le décret pendant les heures d'ouverture :

- Établissements scolaires
- Des établissements destinées à l'accueil, à la formation ou à l'hébergement des mineurs,
- Des bibliothèques et équipements sportifs

PARTIE 2

Les espaces sans fumée



Evolution





Nouveau label : les espaces sans fumée



Nouvelle étape : inclure aussi le vapotage.

Qu'est ce qu'un espace extérieur sans fumée ?

Les Espaces sans fumée sont des lieux extérieurs où il est interdit de fumer et de vapoter. Ils peuvent se trouver près des écoles, autour des terrains de sport, sur les plages ou dans les parcs et les jardins publics.
Ces espaces, souvent fréquentés par les familles, permettent de protéger tout le monde de la fumée de cigarette, des émissions des cigarettes électroniques et des déchets liés au tabac.
Ils offrent ainsi des endroits plus propres et plus sains, où l'on respire mieux.

Nouveau label : les espaces sans fumée

Avis du comité scientifique de la Commission européenne : le CSSER

Avis de 2021 sur la cigarette électronique du comité scientifique pour la santé, l'environnement et les risques émergents (CSSER) instance indépendante de la Commission européenne chargée d'évaluer les risques pour la santé, l'environnement et la sécurité liés aux produits de consommation et aux technologies émergentes

Rapport de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses)

Le 12 décembre 2025 l'Anses a rendu un avis et un rapport d'expertise relatif à l'évaluation des risques sanitaires liés aux produits du vapotage.

Les espaces sans fumée

Parce que le vapotage progresse chez les jeunes

D'après l'enquête ESCAPAD 2022 de l'OFDT

L'expérimentation de la cigarette électronique chez les jeunes de 17 ans est passée de 52,4 % à 56,9 % entre 2017 et 2022 ;

L'usage quotidien a triplé, atteignant 6,2 %.

Les niveaux d'expérimentation, d'usage au cours du dernier mois et d'usage quotidien du vapotage dépassent ceux du tabac

OFDT. (2023) Les drogues à 17 ans – Analyse de l'enquête ESCAPAD 2022. Tendances, OFDT, n° 155,



Réduire l'initiation : voir vapoter incite à vapoter

- La visibilité du vapotage influence les comportements des adolescents.
- Limiter l'exposition visuelle contribue à l'objectif d'une génération sans tabac 2032.

Les objectifs

Dénormaliser le tabagisme et le vapotage en réduisant leur acceptabilité, leur visibilité et leur attractivité

Réduire l'initiation des jeunes au tabagisme et au vapotage. Moins les enfants et les jeunes voient de personnes fumer ou vapoter, moins ils risquent de commencer.

Soutenir l'arrêt chez les fumeurs et les vapoteurs.

Éliminer l'exposition passive, en particulier des enfants, à la fumée du tabac et aux émissions des cigarettes électroniques.

Préserver l'environnement des mégots de cigarettes et des incendies.

Merci de votre attention

LA LIGUE CONTRE LE CANCER